



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN LIBRARY
OCT 15 1971

Distr.
GENERALE
S/Agenda/1594
13 octobre 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1594^eme SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York,
le jeudi 14 octobre 1971, à 15 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation en Namibie :
 - a) Lettre datée du 17 septembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Botswana, du Burundi, du Cameroun, du Congo (République démocratique du), du Dahomey, de l'Egypte, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée équatoriale, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de Maurice, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, de la République populaire du Congo, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda, du Sénégal, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, du Souaziland, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie;
 - b) Rapport du Sous-Comité ad hoc pour la Namibie (S/10330).
